

ENFANCE & PARENTALITÉ

La Convention Territoriale Globale (CTG) Sèvre & Loire renouvelée avec ses partenaires !

Le 8 juillet 2025, les élus de la communauté de communes et des 11 communes membres ont accueilli leurs partenaires, la CAF et la MSA pour officialiser la signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029.

Ce projet ambitieux vise à coordonner les actions en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, .

Des actions concrètes à venir en direction des enfants, jeunes et parents :

- **Festi'famille** : 4 et 5 octobre 2025
- **Forum des assistants maternels** : janvier 2026
- **Projet « Aller vers »** : lancement entre les coordinateurs du territoire, le 26 sept. 2025

Un territoire engagé

La parentalité, un enjeu politique majeur en Sèvre & Loire.

43 % des foyers

de la CCSL sont des familles, contre 33,5 % en moyenne à l'échelle départementale

Ce partenariat renouvelé répond à la dynamique démographique locale et renforce le soutien aux familles, l'égalité des chances et le développement social. Grâce à la CTG, la CCSL et ses communes bénéficient de financements complémentaires aux aides existantes, mobilisables pour des projets co-construits avec la CAF et la MSA, afin de garantir la concrétisation des actions au service des habitants.

« La CTG permet de mutualiser les moyens, de partager les expériences, et de construire des réponses adaptées aux besoins des familles du territoire » souligne la CCSL.

4-5 OCT. 2025

GRATUIT

l'affiche de l'édition 2025

SPECTACLES,
ANIMATIONS ET
ATELIERSpour les parents
et les enfants
(0-10 ans)

PROGRAMME EN LIGNE : enfance.cc-sevreloire.fr

Complexe des Nouëilles
19 rue de la Loire
LE LANDREAU

Plus d'infos sur : enfance.cc-sevreloire.fr

4 axes prioritaires ont été définis :

- N°01 Petite enfance** : promotion des métiers, accompagnement des assistants maternels, mise en place du Service Public Petite Enfance
- N°02 Enfance & jeunesse** : poursuivre la démarche « Aller vers » pour aller à la rencontre des jeunes, développer des actions partagées entre associations et services jeunesse ;
- N°03 Parentalité** : développer des actions de soutien à la parentalité, promouvoir le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) et organiser des événements fédérateurs comme Festi'famille ;
- N°04 Transversalité** : valoriser et former les professionnels, soutenir l'accueil des enfants à besoins spécifiques, et renforcer la coopération entre les acteurs.

Plus d'infos :
bibliotheques.cc-sevreloire.fr